

Charte de l'égalité des genres à Namur

Aujourd'hui, notre société reste profondément inégalitaire.

Parmi les rapports de pouvoir qui la traversent, le genre*, compris en tant que construction sociale, impose la hiérarchie sociale des sexes. *Celle-ci définit des rôles distincts et inégaux selon le genre auquel on appartient ou qui nous est assigné.

Dans cette société patriarcale, les femmes et les personnes LGBTQIA+ forment des groupes sociaux infériorisés, invisibilisés et violentés qui cumulent parfois d'autres facteurs de vulnérabilité contribuant à creuser les inégalités dont ils sont déjà victimes.

La Ville de Namur se veut actrice de changement en matière d'égalité de genre et de diversité. À Namur, nous voulons que chaque personne puisse vivre et être accueillie avec le même respect, la même dignité et les mêmes droits, quels que soient son genre et son orientation sexuelle.

Cette charte cible simultanément les inégalités femmes-hommes et les discriminations à l'encontre du public LGBTQIA+.

Face au caractère structurel de ces violences et inégalités, l'inertie n'est pas une option.

Par les engagements suivants, nous avançons, ensemble, pour une société égalitaire. Ces engagements concernent à la fois le fonctionnement interne de notre administration communale ainsi que les décisions, les actions et les communications à destination de l'ensemble de la population.

Nous, le Conseil communal de Namur, nous engageons à :

- Lutter contre les violences faites aux femmes et, plus généralement, contre toutes les formes de violences et de discriminations qui écoulent d'une vision du passé et d'une histoire patriarcale ;
- Rendre notre ville LGBTQIA+ friendly, en veillant à intégrer les spécificités des communautés concernées et à lutter contre toutes les formes de discriminations à leur égard ;
- Être à l'écoute des revendications et interpellations des personnes et organisations directement concernées par les violences et discriminations précitées (femmes et public LGBTQIA+), tout en soutenant et en visibilisant les initiatives réalisées sur le territoire namurois qui vont dans le sens des objectifs de la présente charte ;
- Prendre en considération la question du genre dans les réflexions, décisions et communications de la Ville, afin de veiller à ne pas reproduire des schémas d'inégalités genrées. À nos yeux, cette prise en compte ne doit pas se limiter aux questions directement liées à la Cohésion sociale mais doit être transversale et concerner l'ensemble des politiques de la Ville ;
- Développer des actions de sensibilisation et de prévention, à destination des citoyennes et citoyens, des membres de l'administration communale, entités associées et des partenaires de la Ville de Namur ;
- Permettre à chaque citoyenne et citoyen de participer à la vie locale et publique sans discrimination ;

Nous, Conseil communal de Namur, nous engageons à élaborer et à mettre en pratique un plan d'actions détaillé permettant d'implémenter, de manière concrète et réaliste, les différentes intentions précitées, avec des outils permettant le suivi, la mesure et le suivi de la mise en œuvre de ce plan.

Nous voulons que les inégalités appartiennent au passé !



**NAMUR
CAPITALE**